



GENK OPEN 2019

11 Mai 2019
Kyorugi

SportinGenk Park, Emiel Van Dorenlaan 144, 3600 Genk

*Keumgang Genk
Vlaamse Taekwondo Bond*



ORGANISATION

Keumgang Genk, sous les auspices de [Vlaamse Taekwondo Bond](#) avec la coopération de la ville de Genk et SportInGenk Park.

LICENSE

Les participants belges doivent être en possession d'une licence de taekwondo valable délivrée par une des fédérations de taekwondo régionales agréées et subsidiées.

Les participants étrangers doivent être en possession d'une licence valable d'une fédération de taekwondo reconnue qui offre WT taekwondo.

Pas de licence valable (avec photo d'identité ou carte d'identité) signifie pas de participation.

RESPONSABILITÉ

Chaque participant participe sous sa propre responsabilité.

L'entraîneur principal a la responsabilité que chaque participant/athlète:

1. Possède une licence valide
2. Est correctement inscrit dans la bonne catégorie/classe/âge
3. Participe à la bonne catégorie catégorie/classe/âge

ACCÈS

Spectateurs: 7€ pp - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Règlement pour les visiteurs: [RIO VTB vzw](#) et [Reglement voor bemiddeling en rechtspraak](#).

Coach: 0-9 participants: 1 coach gratuit
10-14 participants: 2 coaches gratuit
> 15 participants: 3 coaches free gratuit

Chaque entraîneur supplémentaire paie les frais d'entrée.

LOCATION

SportinGenk Park, [Emiel Van Dorenlaan 144, 3600 Genk](#)

INFORMATION

Concernant l'organisation :

Rosario.keumganggenk@gmail.com +32 489 05 70 71 (Rosario Ieracitano)

Concernant les régistration sur www.martial.events:

recreatie@taekwondo.be +32 11 87 09 19 (Anja Walravens)

ARBITRES

Coordinateur Kyorugi: Kourosh Mohammadi Moaf - refereevtb@gmail.com

RÈGLEMENT

VTB/WT-règles: www.taekwondo.be - downloads - competitie

Les participants doivent apporter leur propre protection et de pieds électronique.

CATÉGORIES

Il est seulement autorisé de participer dans une seule catégorie. Il n'y aura pas de combinaison des catégories de poids.

C'est l'année de naissance de l'athlète qui compte:

	Ceinture *	Année de naissance	Contact de la tête	Protège dents	Des gants
Pupils	A+B, C	2012-2011	Pas autorisé	Recommandé	Recommandé
Minimes	A+B, C	2010-2008	Pas autorisé	Recommandé	Recommandé
Cadets	C	2007-2005	Pas autorisé	Obligatoire	Recommandé
Cadets	A+B	2007-2005	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Juniors	A+B, C	2004-2002	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Seniors	A+B, C	2002-...	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire

* A+B = à partir du 4^{ième} kup

C = 8^{ième} – 5^{ième} kup

Un compétiteur qui est dans la dernière année d'une catégorie d'âge peut participer dans la catégorie d'âge supérieure. Par exemple, un minime né en 2008 peut participer dans la catégorie cadets.

L'entraîneur choisit, avec le compétiteur, dans quelle catégorie d'âge il doit participer. Cependant, cela ne s'applique pas aux pupils, ils ne peuvent participer que dans leur propre catégorie d'âge. Dans cette catégorie les filles et les garçons peuvent être pris ensemble. Pour l'année de naissance 2002 un compétiteur peut rejoindre les juniors ou seniors.

La limite de poids est déterminée par le critère d'un nombre décimal à partir de la limite. Par exemple, ne dépassant pas 29 kilogrammes est défini comme jusqu'à 29,0 kg et 29,1 kg qui est défini comme étant supérieur à la limite. Jusqu'à 99 grammes sur le poids est autorisé.

Pupils	F+H	-20, -22, -24, -26, -28, -30, -32, -34, -36, +36kg
Minimes	F+H	-24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, -52, +52kg
Cadets	Femmes	-29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
	Hommes	-33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg
Juniors	Femmes	-42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg
	Hommes	-45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg
Seniors	Femmes	-46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73kg
	Hommes	-54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

En cas de surpoids ou en cas d'un enregistrement incorrect (catégorie, grade,...) les frais de changement de **15 EUR** seront payés immédiatement à l'organisateur au jour du tournoi.

Sur présentation de la preuve de paiement, une nouvelle carte d'accréditation doit alors être retiré auprès du coordonnateur technique et on doit ensuite être **re-pesé dans l'échelle de temps envisagée**. Dans le cas contraire, il y aura disqualification définitive.

Les participants qui restent seuls dans leur catégorie de poids après la fermeture de la pesée, peuvent être transférés de catégorie en consultation avec les entraîneurs (gratuite) à la catégorie de poids suivante (si possible).

HORRAIRE

Vendredi 10/05/2019

19:00 - 21:00 Régistration et pesée pour tous les catégories

Samedi 11/05/2019

Pupils – Minimes – Cadets

08:00 - 09:00 Régistration

08:00 - 09:15 Pesée (L'accès à la pesée sera fermé à 09:00)

10:00 - 14:30 Compétitions

Juniors – Seniors

08:00 - 10:30 Régistration

10:30 - 12:00 Pesée (L'accès à la pesée sera fermé à 11:45)

14:00 - 19:00 Compétitions

Les participants qui seront en retard seront rejetés. Ils n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription.

La cérémonie de remise des prix suivra immédiatement sur les champs.

SYSTÈME ÉLECTRONIQUE

Les plastrons et casques électroniques de DAEDO seront mis à disposition par l'organisation.

Les protecteurs de pied électroniques et autres équipements de protection obligatoires doivent être apportés par les participants eux-mêmes.

TEMPS AU TOUR

Pupils: 2x1min – Minimes/Cadets: 3x1min – Juniors/Seniors: 3x1,5min

L'organisateur est habilité à réduire ces durées.

RÉGISTRATIONS

Website www.martial.events

Deadline **Jedi 02/05/2019 jusqu'à 23:59** (max. 350 participants)

Prix

- Paiement par virement bancaire pour :
 - Pupils/Minims A+B, C et Cadets C : **25 EUR**/athlète
 - Cadets/Juniors/Seniors A+B, Juniors/Seniors C : **30 EUR**/athlète
- Le montant doit être sur notre compte au plus tard un jour avant la compétition.

- Paiement sur place en espèces: **5 EUR** extra par athlète

Il est obligatoire de payer pour tous les athlètes qui sont enregistrés.

Un remboursement n'est possible que sur présentation d'un certificat légal du médecin.

Compte bancaire

Keumgang Genk

IBAN: BE66 0688 9121 8243

BIC: GKCCBEBB

Référence: **GO 2019 + nom du club + nombre de participants à 30 euro et nombre de participants à 25 euro**

CARTE DE COACH

La carte de coach du VTB, AFBT et/ou WTE est obligatoire.

Les coaches peuvent seulement entrer dans l'espace de compétition avec leur athlète en survêtement et chaussures de sport avec une carte coach du VTB/ABFT/WTE valide.

Âge minimum des coaches: 18 ans.

PRIX

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} place : individuel.

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} place : classement des clubs.

ACCOMMODATION

www.visitgenk.be